Image not found or type unknown

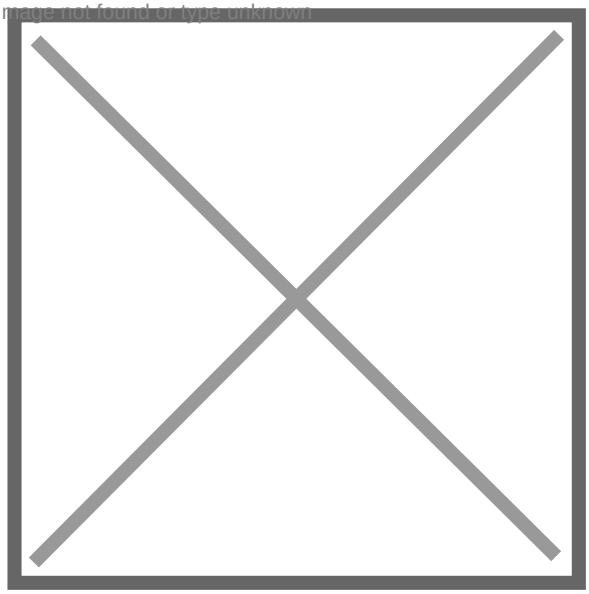

Plainte pour arnaque d'une banque pour un crédit consomation

Par **YANIS77**, le **17/12/2010** à **21:54**

Bonjour,
j'ai signè un contra de crédit de 3000euros le 04/04/2007 avec la banque GE Money Bank 92063 paris la defence,et depuis le05/07/2007 j'ai commencer a reboursser mon crédit d'un montant de75 euros par mois;mais ce que le préteur n'a pas prèciser dans le contrat c'est la durée de mensualité pour mon reboursement et le taux d'intèrèt.Premier prélèvement le 05/07/2007:le taux d'intérèt 35,09euros plus 16,51euros d'assurance.
Aujourd'hui je reboursse toujours mon crèdit et la somme restante est de 1567,96euros et le taux d'intèrèt augmente toujours et j'ai contacter plusieurs fois cette banque pour savoir pourquoi je reboursse toujours et pourquoi le taux d'intérèt augmente et pourquoi je peux pas savoir la fin de date de mensualité de crèdit toujours il me répond pas.
Je vous rappelle que aujourd'hui je suis dans une situation grave et sans emploi; et je touche que le RSA un montant de 400euros.
Je vous prie de me trouver une solution à ma situation merci de votre attention.

Par **Marion2**, le **17/12/2010** à **22:53**

Bonsoir,

Vous avez obligatoirement reçu un échancier pour vos remboursements où figuraient le taux d'intérêt par mois, le montant de l'assurance, ainsi que la date à laquelle vos remboursements seront terminés.

Si vraiment vous vous trouvez dans l'impossibilité de rembourser vos échéances, voyez pour un dossier de surendettement auprès d'une Assistante Sociale.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés